Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201800-20260226-260226_07-DE

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 26 février 2026

Date de convocation : **16 février 2026** Date d'affichage du Procès-Verbal : **27 février 2026**
Nombre de conseillers : En exercice : **19** – Présents : **15** – Votants : **17**
Présents : Mmes et MM Didier MIRIEL, Philippe GELARD, Yvon FAIRIER, Sandrine REHEL, Yvon THOMAS, Josiane HOUEE, Evelyne PHILIPPO, Joël GESRET, Didier DELOURME, Yvonnick MENIER, Stéphane CORDIER, Valérie LEON, Baptiste BOUGIS, Caroline LEVAVASSEUR, Mélanie LAUTRIDOU, Mélanie PERCHE.
Absents excusés – Procurations : Mme Pascale GUILCHER donne procuration à M. Yvonnick MENIER, Mme Marie-Jeanne LEFORGEOUX donne procuration à Mme Josiane HOUEE.
Absents excusés sans procuration : M. Benoit ROLLAND.
Secrétaire de séance : M. Joël GESRET.
Mme Cécile GUILLOUET, Secrétaire Générale, et M. Julien HALLOUET, Rédacteur, assistaient également à la séance.

Budget COMMUNE – Approbation du Compte Administratif 2025

Monsieur le 1er Adjoint est désigné Président de séance.
Monsieur le 1er Adjoint présente le Compte Administratif 2025 de la Commune, soit du budget principal, pour procéder au vote du Compte Administratif.
La commission des finances, réunie le 12 février dernier, à l'unanimité, a donné un avis favorable.

OUÏ cet exposé et après délibération, les membres du conseil municipal *(Monsieur le Maire ne participe pas au vote)*, **à l'unanimité des membres présents et représentés, par 17 voix POUR :**

- **Donnent acte** de la présentation faite du Compte Administratif, lequel présente une identité de valeurs avec les écritures du Compte de Gestion et peut se résumer ainsi :

Section de FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 655 373,84 €
Recettes	2 073 245,48 €
Excédent de Fonctionnement	**417 871,64 €**
Section d'INVESTISSEMENT	
Dépenses	987 962,71 €
Recettes	1 381 625,64 €
Excédent d'Investissement	**393 662,93 €**
Restes à réaliser 2025 à reporter sur 2026	
Dépenses	126 500,00 €
Recettes	60 000,00 €

- **Reconnaissent** la sincérité des restes à réaliser,
- **Arrêtent** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Acte certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission
En Sous-Préfecture de Dinan le **27/02/2026**
De son affichage en mairie le **27/02/2026**

Le Maire, Didier MIRIEL

Le secrétaire, Joël GESRET

Pour expédition conforme

Le Maire, Didier MIRIEL